

Les Chroniques

Janvier 2022
numéro 231

de



Infos Mairie

SERVICES MUNICIPAUX

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et jeudi de 08h à 12h et de 13h à 17h.

Vendredi de 09h à 12h.

Merci de respecter les gestes barrières et masque obligatoire.

Ouverture de l'agence postale :

Lundi, mardi et jeudi de 08h à 12h.

La mairie et l'agence postale seront fermées exceptionnellement jeudi 10 février 2022 de 08h à 12h.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous accueille les mercredis matins de 10h à 12h (sauf vacances scolaires).

La bibliothèque est un service gratuit, profitez-en !

Masque et pass sanitaire obligatoire.

MAIRIE - 1 place de la Paix 38890 VIGNIEU

Tél. : 04.74.92.56.96

E.mail : mairie@vignieu.fr

Site internet : www.vignieu.fr

VŒUX 2022

En raison du contexte sanitaire actuel, la traditionnelle cérémonie des vœux est à nouveau annulée cette année.

Camille Régnier, maire, les adjoints, l'équipe municipale et les membres du CCAS vous souhaitent une très belle année 2022.

LE CARNET

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 28 novembre 2021 est née Joy au foyer de Benjamin PIVOT et Morgane AYMARD.

Félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité au bébé.

Décès :

Le 11 décembre : Mme Odette CHARVET

A la famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances et l'assurons de notre soutien.

C.C.A.S

Colis de Noël

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Vignieu a sollicité les conseillers municipaux et les membres du CCAS pour la distribution du traditionnel colis de Noël à nos concitoyens de plus de 70 ans.

Merci également aux instituteurs de l'école communale ainsi qu'aux enfants pour la confection des cartes de vœux glissées dans les colis. Nos aînés ont apprécié cette attention toute particulière.

Vous remplissez les conditions et vous ne recevez pas votre colis ?
Inscrivez-vous en mairie !

DEMATERIALIZATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, les documents d'urbanisme (sauf exceptions) peuvent être dématérialisés et déposés en ligne.

A partir du site internet de la commune www.vignieu.fr dans la rubrique Urbanisme - PLU, vous trouverez le lien d'accès au téléservice et le guide pratique pour vous aider dans vos démarches.

Vous pouvez toujours choisir de déposer vos formulaires papier à l'accueil de la mairie.

LE SICTOM DEVIENT LE SYCLUM

A partir du 1er janvier 2022, un nouveau syndicat baptisé SYCLUM voit le jour, qui couvre la totalité des territoires des communautés de communes des Balcons du Dauphiné, des Vals du Dauphiné et de Val Guiers.

Le syndicat se structure et s'organise sur le territoire afin d'assurer la collecte et le traitement de plus de 87 000 tonnes de déchets par an produits par un peu plus de 150 000 habitants.

Dans les prochains mois, les élus du syndicat vous proposeront de nouvelles actions, avec comme objectif de réduire les ordures ménagères et augmenter le tri .

TRI SELECTIF ET ORDURES MENAGERES

1/ Plusieurs sites de tri sélectif sont à votre disposition sur la commune de Vignieu : chemin de Fuissieux à La Rivoire, rue de La Rochetière (salle des fêtes), Côte du Turc à Bordenoud, rue du Ver au Rual, route de Suzel au stade.

Les cartons marrons ne sont pas admis dans les colonnes de tri. Ils sont traités directement en déchèterie.

Si celles-ci sont pleines, faites preuve de civisme et ne laissez pas vos déchets sur place au pied des containers.

2/ Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les lundis. Merci de rentrer vos bacs poubelle après le passage du camion.

RETOURS DES FESTIVITES

REPAS DE NOEL

Vendredi 17 décembre, le restaurant scolaire a servi un repas de Noël aux enfants dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion.

Mme le Maire et les membres de la commission des Affaires Scolaires ont participé à ce moment festif en proposant aux enfants diverses activités : lecture d'un conte, chants et la visite du Père Noël.



DECORATIONS DE NOEL

A partir du 05 décembre, les lutins de Noël ont décoré les bâtiments publics du centre-bourg du village : mairie, église, écoles.

Merci à toute cette joyeuse équipe pour leurs idées et la fabrication des décors !



DECORATIONS DES PORTAILS

Merci à tous les Vignolais d'avoir illuminé et décoré maisons, portails et jardins en cette période de fête !



Retrouvez toutes les photos sur notre site internet www.vignieu.fr

Agenda

JANVIER 2022

Samedi 15 janvier

Commune

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux de la Municipalité **est annulée.**

Dimanche 30 janvier

Musique aux Balcons

Concert du Nouvel An à 15h30 dans la salle des fêtes Lucien Clavel.

Au programme : chants et musiques classiques et contemporaines. Compositions originales.

Instruments : violon, guitare, violoncelle, flûte et contrebasse.

Entrée : adulte 5€ / 10-17 ans 3€ / gratuit pour les - 10 ans.

Port du masque à partir de 6 ans.

Respect des mesures sanitaires en place à la date du concert.

FEVRIER 2022

A noter dans vos agendas :

13 février : Vente à emporter de diots par l'ACCA.

20 février : Vente à emporter de diots et croziflette par BP Autosport.

Sous réserve des mesures sanitaires.

INFORMATIONS PAROISSE

Retrouvez toutes les informations concernant la paroisse St Pierre du Pays des Couleurs (messes, permanences, évènements, mariages, baptêmes...) sur le site internet www.paroissesaintpierredupaysdescouleurs.com.

FETE DE LA SAINT BLAISE

Les Amis de Vignieu

Dans le contexte actuel de crise sanitaire et afin de prendre toutes les mesures de précautions nécessaires afin d'assurer la lutte contre le virus Covid-19, c'est avec regret que Les Amis de Vignieu vous annoncent que le repas de la St Blaise est annulé.

PASSION PEINTURE

Jack, l'enseignant artistique de l'association souhaite particulièrement remercier tous ceux qui ont débuté 2021 chez Passion Peinture et déjà participé aux cours du 1er trimestre.

Un grand groupe d'adultes mais aussi de jeunes particulièrement motivés et sympathiques !

L'association Passion Peinture a le plaisir de vous informer qu'il vous sera possible d'intégrer ce groupe et d'entamer cours de dessin, fusain, huile, pastel ou aquarelle pour le deuxième trimestre de l'année 2022.

Les cours adaptés à chacun en fonction de son niveau et de son objectif doublés d'un horaire non stop de 9h à 19h30 ont séduit beaucoup de monde.

Ils ont permis grâce à l'étalement des horaires de contenter environ 23 personnes tout en restant facilement dans les normes sanitaires recommandées.

Inscription : 50 € / trimestre : ça peut surprendre !

Des renseignements ? Ne restez pas dans le doute, appelez Jack au 06 32 11 26 21 !